

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2018

Affiché du 18/04/2018 au 18/05/2018

Date de la convocation : 09/04/2018

Présents : Patrice VALENTIN, Marie-France GEERAERTS, Jean-Luc BATONNET, Dominique VANDIER, Alain ROYER, Daniel BISI, Denis TRIQUENOT, Jammes DOYEN, Nathalie FOUQUET, François PARIS, Frédérique BORDES, Nicolas PERDREAU, Patricia ROYER, Alexandra BEDEL, Valérie MELO.

Absents excusés : Claude BELIN pouvoir à Jammes DOYEN, Maud MASCIO, Sandrine ROUSSEAU.

Secrétaire de séance : Denis TRIQUENOT

OUVERTURE DE LA SEANCE à 20 h 00 sous la Présidence de M. le Maire, Patrice VALENTIN.

LE CONSEIL MUNICIPAL



ADOpte le procès-verbal de la séance de conseil municipal du 22 mars 2018.

PREND ACTE de 3 décisions prises dans le cadre de la délégation consentie au Maire.

APPROUVE définitivement le projet de travaux rues du Chemin de Fer et de la Butte associés à l'enfouissement des réseaux :

- réseau électrique : renforcement de la distribution et effacement du réseau basse tension ;
 - réseau éclairage public : enfoui en même temps, il entraîne la pose et les raccordements de nouveaux matériels d'éclairage sachant que les supports et les câbles aériens seront déposés ;
 - réseau de télécommunication : réalisation d'un nouveau réseau par France Télécom Orange suite à enfouissement, ce qui facilitera aussi le passage de la fibre ultérieurement.
- Une présentation du projet a été faite ce jour auprès des riverains.

DECIDE de procéder à la clôture du budget annexe du service public de distribution de l'eau potable (compétence transférée à la Communauté de Communes Sézanne Sud-Ouest Marnais depuis le 1/1/2018) et autorise M. le Maire et le comptable assignataire de la commune à effectuer l'ensemble des écritures comptables nécessaires à ce transfert.

PROCEDE, dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, à des ajustements de crédits entre les différents chapitres du budget principal et à des ouvertures de programmes pour de nouvelles opérations d'investissement sur le budget principal.

AFFAIRES DIVERSES

_ M. le Maire remet à l'assemblée une copie du courrier qu'il a adressé à M. le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Grand Est au sujet du plan Régional de Santé 2018/2028, en consultation publique. Son contenu interpelle l'ARS sur les éléments locaux issus de leur analyse de notre bassin qui neutralise totalement les fragilités réelles et connues de notre territoire entre Brie et Champagne et par conséquent la population du secteur.

Aujourd'hui, l'ARS propose un fonds de cartes qui n'identifie pas la Maison Médicale d'Esternay, ce qui est un déni de la réalité et, notre territoire apparaît hors viviers (zone blanche ne nécessitant aucun soutien et n'apportant ainsi aucune aide aux jeunes professionnels voulant s'y implanter), réduisant ainsi à néant les efforts convergents des professionnels de santé maîtres de stage et des collectivités locales.

Les communes bien que l'information ait été faiblement diffusée peuvent émettre un avis formel sur ce projet 2018-2028 et ses annexes qui nous fragilisent, M. le Maire propose à l'assemblée de se réunir pour délibérer de ce dossier. Un conseil municipal est fixé au lundi 7 mai 2018 à 20 h 00.

_ La demande présentée par la Communauté de Communes auprès de M. l'Inspecteur d'académie de l'Education nationale de la Marne tendant à bénéficier d'une adaptation de l'organisation du temps scolaire sur 4 jours (lundi-mardi-jeudi-vendredi) à partir de la rentrée prochaine a été acceptée et les horaires arrêtés (9:00 -12:00 / 13:45 16:45). L'autorisation est accordée à compter de la rentrée 2018 pour une durée de 3 ans.

_ Courrier reçu du Service de la Gestion du Patrimoine des Services du Département de la Marne concernant le projet de construction de logements individuels pour personnes âgées ou handicapées en cœur de ville et le souhait de la commune de pouvoir l'implanter, après éventuel échange de propriété avec un bien communal sur une parcelle propriété du Département. En regard des informations données par le Département, cette localisation ne peut plus être envisagée car il importe de tenir compte des conditions de constructibilité de ce terrain et la possibilité d'une éventuelle extension du Collège du Grand Morin sur ladite parcelle, propriété foncière du Département.

_ Informations sur les travaux de mise aux normes accessibilité MTL et la Gare. Une nouvelle consultation pour les lots infructueux doit être relancée.

_ M. le Maire précise qu'il a fait part au Cabinet d'Architecture M & A SCHNELL comme le conseil municipal en avait émis le souhait, qu'il importait, concernant les travaux de mise en accessibilité de l'Hôtel de Ville, de revenir vers l'épuration financière de départ. Un échange direct en Mairie puis un courrier ont été commis à cet effet. Dans le cas contraire, aucune suite ne sera donnée tant au projet et contrat de maîtrise d'œuvre.

_ Les travaux extérieurs du chantier de construction de l'Espace Médico-Social 3 sont cours d'achèvement.

_ La réunion tenue le 5 avril dernier concernant la participation citoyenne a regroupé peu d'administrés. Les personnes inscrites précédemment au projet de protocole de « participation citoyenne » ont confirmé leur engagement. Une liste pour d'éventuelles autres inscriptions est ouverte en Mairie.

_ Une information sur la baisse du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) sur la Communauté de Communes de Montmirail incite à la réflexion, les motifs évoqués, nouveau contrat de prestation plus économique sont à réfléchir par notre propre Communauté des Communes puisque nous avons le même contrat.

_ Mme Nathalie FOUQUET reprécise le programme des festivités du 50^{ème} anniversaire du Jumelage Franco-Allemand des 7-8 et 9 juin et compte sur la présence des conseillers municipaux.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20 H 50.
Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits

Le Maire
Patrice VALENTIN

Vu le secrétaire de séance

le Maire



PATRICE VALENTIN

Ce document a été signé électroniquement.
sous sa forme originale le 19/04/2018 à 21:35:42
Référence : 200e6529111efa3af0ae9f5ce36a3230b13ae85